



Communiqué de presse

Calogena accueille à son capital le groupe SNEF, la Banque des Territoires et Bpifrance

Paris, le 17 avril 2026 - Après avoir reçu le soutien renforcé de France 2030 avec une aide de 48 M€ annoncé à l'occasion du Sommet sur l'Energie Nucléaire le 10 mars dernier, Calogena annonce une augmentation de capital majeure. A l'occasion de ce tour de table, l'entreprise, filiale du Groupe Gorgé, accueille à son capital le Groupe Snef, la Banque des Territoires et le fonds Deep Tech 2030 géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance.

Cette augmentation de capital traduit la consolidation du soutien historique du Groupe Gorgé et la confiance de partenaires industriels et institutionnels de premier plan. En ouvrant aujourd'hui son capital au Groupe Snef, à la Banque des Territoires et au fonds Deep Tech 2030 géré par Bpifrance, Calogena atteint près de 100 millions d'euros de financement.

Cette opération permet à Calogena de finaliser la conception de son réacteur calogène, d'amorcer l'industrialisation des composants clefs pour son premier de série en France et de se projeter à l'export en Europe du Nord et en Europe Centrale.

Le **Groupe Gorgé**, acteur de référence dans les technologies de souveraineté, réinvestit dans Calogena et reste l'actionnaire majoritaire, inscrivant le projet dans une trajectoire industrielle de long terme.

L'entrée au capital du **Groupe Snef**, spécialisé dans les métiers du nucléaire, renforce la crédibilité du projet pour sa phase de réalisation et d'industrialisation.

« L'investissement de la Banque des Territoires, dans le cadre de ses missions d'intérêt général en faveur de la transition énergétique et de la transformation écologique, souligne la pertinence de la solution Calogena. En effet, l'innovation proposée permettra d'accompagner la décarbonation massive du chauffage et renforcer l'indépendance énergétique des collectivités. » déclare **François Wohrer, directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires**.

« L'entrée de l'Etat au capital de Calogena à travers le fonds Deep Tech 2030, géré pour le compte de l'État par Bpifrance dans le cadre de France 2030, confirme son engagement en faveur du développement d'une solution innovante, souveraine et décarbonée pour la chaleur urbaine. Cet investissement s'inscrit pleinement dans le soutien aux innovations de rupture, afin d'accélérer leur passage à l'échelle industrielle. » déclare **Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030**.

« Nous sommes honorés par l'engagement du Groupe Snef, de la Banque des Territoires et de France 2030 via Bpifrance ainsi que de la confiance renouvelée du Groupe Gorgé dans Calogena. Ce solide actionariat est parfaitement aligné avec les priorités stratégiques de Calogena : l'excellence industrielle pour construire nos réacteurs, l'ancrage territorial pour convaincre les collectivités, et le soutien institutionnel pour nous imposer à l'export sur le marché de la chaleur nucléaire. » déclare **Julien Dereux, directeur général de Calogena**.

La décarbonation des réseaux de chaleur, un enjeu de transition énergétique essentiel

Actuellement, 70 % du chauffage et de l'eau chaude proviennent principalement d'énergies fossiles importées. Pour s'en affranchir, il est indispensable de développer des réseaux de chauffage urbain décarbonés. Créée en

2021 avec pour mission la décarbonation de ces réseaux de chaleur, Calogena travaille sur le développement d'une chaudière de faible puissance fonctionnant grâce à l'énergie nucléaire.

Contacts presse

BPIFRANCE - Juliette FONTANILLAS : +33 6 72 76 08 09 | juliette.fontanillas@bpifrance.fr

AGENCE PLEAD - Antoine Ernoult : +33 6 36 82 43 74 | antoine.ernoult@plead.fr

Banque des Territoires – Antoine PACQUIER : +33 6 86 42 69 58 | antoine.pacquier@caissedesdepots.fr

A propos de Calogena

Calogena est une société créée en 2021 autour d'une mission unique face à l'enjeu de transition énergétique : décarboner de réseaux de chaleur. Afin d'apporter une solution à l'échelle du problème, déployable à grande ampleur, Calogena développe une chaudière de faible puissance fonctionnant grâce à l'énergie nucléaire. Son principal bénéfice est la très sensible réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la production de chaleur. Son design compact, simple et sûr, permet à Calogena de viser un déploiement le plus rapide possible, dès 2030. Calogena est une société du groupe industriel Gorgé.

Plus d'informations sur www.calogena.com

A propos de Gorgé SA

Gorgé SA est un groupe industriel diversifié, spécialisé dans les métiers de haute technologie et animé par une forte culture entrepreneuriale. Le groupe opère des activités industrielles et technologiques dans plusieurs domaines de pointe : les systèmes de navigation et de robotique maritime, à travers la société cotée Exail Technologies ; la protection de sites à risques ; le conseil en ingénierie et en maîtrise des risques ; l'Impression 3D, à travers la société cotée Prodways Group. Gorgé SA intervient également en Capital Investissement pour accompagner des entrepreneurs en phase d'expansion. Les sociétés du groupe Gorgé réalisent un chiffre d'affaires de 550 millions d'euros et emploient 3 500 collaborateurs.

Plus d'informations sur www.gorge-entreprises.com

A propos du Groupe SNEF

Le Groupe Snef est un leader français des métiers d'ingénierie et management de la construction ; d'intégration et maintenance de systèmes électriques et mécaniques ; de conception et fabrication de solutions industrielles ; de la transformation numérique, de la gestion de la donnée et de la cybersécurité ; d'édition et d'intégration de logiciels spécialisés dans la conception, la vie des produits et la gestion de la performance.

Le Groupe Snef travaille au service des secteurs de l'énergie, de la marine, de l'industrie et des infrastructures complexes.

Les sociétés du Groupe Snef réalisent un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros et emploient 16 000 collaborateurs dans 30 pays.

Plus d'informations sur <https://www.snef.fr/groupe.php>

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

Plus d'informations sur <https://www.banquedesterritoires.fr/notre-identite>

A propos de France 2030

- France 2030 traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

A propos de BpiFrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - - Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse